

LE PORT DE L'UNIFORME N'AURA PAS LIEU À AUBERVILLIERS

A Aubervilliers, le 13 mars 2024,

Lors du conseil municipal du 21 décembre 2023, Mme Franclet, maire d'Aubervilliers, a annoncé que la ville participerait à l'expérimentation de l'uniforme dès la rentrée 2024, sans aucune concertation avec les équipes pédagogiques. L'uniforme devait, selon elle, « créer un sentiment d'appartenance », « lutter contre le décrochage scolaire » et être « une mesure de justice sociale qui mettrait tous les élèves au même niveau afin de lutter contre les inégalités et les discriminations ».

Nous avons dénoncé le fait qu'être élève n'est pas un métier et que l'école ne doit pas être comparée à une entreprise ou à l'armée avec une mise au pas des élèves : l'école est un lieu d'émancipation et de coopération. L'uniforme ni ne masque, ni ne combat les inégalités scolaires et sociales. Ce dont les écoles, les élèves et les personnels ont besoin, c'est d'une baisse des effectifs par classe, du remplacement des professeur·es absent·es, un recrutement d'AESH pour l'inclusion de tou·tes les élèves, d'ATSEM dans toutes les classes de maternelle, d'écoles saines, agréables et bien équipées en matériel, des logements salubres et adaptés pour nos élèves et leur famille, etc.

Le 17 janvier 2024, les équipes des écoles élémentaires Varlin et Vallès d'Aubervilliers apprenaient par voie de presse que c'est dans leurs écoles qu'aurait lieu l'expérimentation. Après quasiment 2 mois de tentative de discussion et 2 réunions organisées avec la mairie et l'inspection pour expliquer les modalités et tenter de les convaincre du bien fondé des uniformes, ils et elles ont pu enfin voter en conseil des maitres·ses.

Et, ce mercredi 13 mars, à une large majorité, les deux équipes ont décidé de s'opposer au port de l'uniforme dans leurs écoles, mettant fin à une possible expérimentation dans la ville.

La municipalité d'Aubervilliers comptait déboursier pour ces uniformes 100 euros par élève pour l'année 2024-2025 ; multiplié par le nombre d'élèves de ces écoles, cela revient à 45 000 €. Pour rappel, actuellement la mairie débourse 37 euros par an et par élève pour l'achat du matériel pédagogique. Pour réellement lutter contre les inégalités scolaires, nous demandons à présent que cet argent puisse être affecté :

- à la rénovation du bâti scolaire, notamment le désamiantage de certaines écoles de la ville pour que tou·tes les élèves d'Aubervilliers puissent être scolarisé·es et que les personnels puissent travailler sans que leur santé ne soit mise en danger ;
- à l'achat de matériel pédagogique et informatique pour que tou·tes les élèves d'Aubervilliers puissent avoir du matériel adapté aux apprentissages ;
- à l'augmentation du budget alloué aux projets culturels et sportifs pour que tou·tes les élèves d'Aubervilliers puissent accéder à des structures culturelles et sportives.



Solidaires

éducation
Sud 93

FSU 93
SNUipp

Les sections locales de Sud éducation 93, CGT éduc'action 93 et SNUipp 93 de la ville d'Aubervilliers